

PARIS (MPE-Média) – Le palmarès 2013 des initiatives locales en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat a été rendu public en fin de semaine dernière par la Ministre de l'Égalité des territoires et du logement Cécile Duflot : le Grand prix revient à Brest Métropole Océane, pour son projet « Tinergie », guichet unique de la rénovation énergétique.

Le 13 décembre, Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, a présenté le Palmarès 2013 des initiatives locales pour la rénovation énergétique et remis les prix aux collectivités lauréates, annonce le Ministère.

Ce premier « Palmarès des initiatives locales pour la rénovation énergétique » récompense dix collectivités locales parmi 85 candidatures qui ont mis en œuvre des démarches territoriales particulièrement innovantes pour inciter et accompagner les ménages à entreprendre des travaux de rénovation énergétique.

C'est également l'occasion pour le Gouvernement de saluer l'engagement, parfois de longue date, de nombreuses collectivités locales - régions, départements, intercommunalités ou communes - en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat. Leur implication, les actions et les aides qu'elles ont mises en place entrent en synergie avec les dispositions du plan de rénovation énergétique de l'habitat et représentent une contribution décisive pour que soit atteint l'objectif de rénover 500.000 logements par an d'ici à 2017, poursuit la même source.

La démarche du palmarès engage également une mise en réseau plus globale, qui se concrétisera dès 2014 par le lancement du Club national « Promouvoir la rénovation énergétique » et de ses déclinaisons à l'échelle régionale. Ce club aura pour objectifs de favoriser la diffusion de bonnes pratiques et de valoriser les actions engagées dans les différents territoires.

Le grand prix du jury a été attribué à Brest Métropole Océane, pour son projet « Tinergie », guichet unique de la rénovation énergétique.

Cinq prix thématiques ont été décernés :

Prix Identification : Pays Ardèche Verte pour son projet « Habiter mieux en Ardèche Verte », programme d'amélioration de l'habitat et de lutte contre la précarité énergétique ;

Prix Sensibilisation : communauté de communes du Pays des Herbiers pour son projet « Vers un habitat durable », dispositif de sensibilisation du grand public à l'importance de la rénovation énergétique ;

Prix Accompagnement : Grenoble Alpes Métropole pour son projet « Mur Mur - Campagne Isolation », programme d'aide à la rénovation énergétique des copropriétés privées ;

Prix Outils financiers : conseil régional d'Ile-de-France pour son projet « Énergies Posit'IF », dispositif de tiers financement innovant ;

Prix Mobilisation des professionnels : association de communautés de communes Biovallée, pour son projet « DORÉMI », programme de regroupement d'artisans aux compétences complémentaires pour proposer des rénovations énergétiques plus performantes.

Quatre prix territoriaux :

Prix Région : conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, pour son « Plan 100 000 logements », plan de réhabilitation énergétique du parc de logements anciens de la région ;

Prix Département : conseil général de Saône-et-Loire pour sa « Politique de lutte contre la précarité énergétique » par la mise en place d'aides financières, notamment pour les plus démunis ;

Prix Grand territoire : Brest Métropole Océane pour son projet « Tinergie », guichet unique de la rénovation énergétique ;

Prix Petit territoire : communauté de communes Loches Développement, pour la « Mise en place d'une filière locale d'éco-construction ».

Une mention spéciale a été attribuée au conseil régional de la Réunion, pour son « Dispositif de lutte contre la précarité énergétique », via une aide à l'équipement en chauffe-eau solaire des logements individuels et collectifs.

Le plan de rénovation énergétique de l'habitat, lancé début septembre, comprend des aides financières nouvelles et renforcées, ainsi que la mise en place d'un service public de la rénovation énergétique à l'échelle nationale accessible via le site www.renovation-info-service.gouv.fr et le numéro Azur 0810 140 240.

La Rédaction

